

Six arrestations et 118,5 kg de kif saisis à Oran

La cellule de communication de la Sûreté de wilaya d'Oran a fait état hier de l'arrestation de 6 personnes et la saisie d'une quantité de drogue évaluée à 118,5 kg de kif.

Cette opération a pu être menée après plusieurs semaines d'enquête par la brigade des stupéfiants de la Sûreté de wilaya d'Oran qui ont découvert lors d'un banal accident de la route un véhicule dans lequel était dissimulée la drogue, sous forme de plaquettes au nombre de 253.

L'accident en question s'est produit au niveau du rond-point de l'Enset à 3 heures du matin, le 4 janvier dernier.

Le chauffeur du véhicule l'a abandonné sur place parce qu'un barrage de police se trouvait juste à proximité, il a pris la fuite à bord d'un second véhicule où se trouvaient ses complices. Après une fouille du véhicule, les services de police ont découvert un indice qui les a orientés vers une femme qui se trouvait être l'amie d'un certain, G. K., ce dernier et son frère G. F., étant connus de la police, une souricière leur a été tendue au cours de laquelle les éléments de la brigade des stupéfiants ont pu suivre et observer tous les contacts de ces deux individus et remonter ainsi la filière d'un réseau de trafic de drogue. Ainsi, 6 arrestations ont été effectuées en plus de la

femme, des deux frères G. K. et G. F., deux autres individus résidant à Maghnia, des complices K. M., 23 ans, B. H., 28 ans très connus, nous signalent-on, puisque l'organisation de l'achat et de l'acheminement de la drogue passerait par lui et enfin le sixième C. M. qui devait cacher les 118,5 kg de kif dans un domicile à Sidi-Chahmi.

Par ailleurs, trois autres personnes sont activement recherchées. Présentées hier au parquet du tribunal d'Es-Seddikia, les 6 personnes vont être poursuivies pour trafic de drogue, association de malfaiteurs, faux et usage de faux et non-dénonciation.

Fayçal Moulay

MASCARA

Commémoration de la bataille de Kef-Lesfer sur les hauteurs de Béni-Chougrane

Après la commémoration de la Journée nationale du chahid qui a eu lieu à Oggaz où de nombreux moudjahidine et citoyens s'étaient rendus pour le devoir de mémoire, ce mercredi aura été revisité Kef-Lesfer, dans la commune de Mamounia.

Les habitants de la contrée sont connus pour leur bravoure et déjà en 1914 le soulèvement des Béni Chougrane en témoigne de quand ils se sont opposés aux forces coloniales. Durant la Révolution, les monts des Béni-Chougrane ont vécu de nombreux faits d'armes et parmi ces hauts faits inscrits dans l'histoire on cite celui de Kef-Lesfer où se trouvaient regroupés en cette journée du 21 février 1957 une cinquantaine de combattants de l'ALN qui avaient été, nous rapporte un témoin des événements, surpris par les forces coloniales qui avaient déployé de grands moyens pour opérer un ratisage de grande envergure. Ceci faisait suite à de nombreuses actions menées par les djounoud dans la région de Mascara et particulièrement sur les axes routiers de Mascara

vers Hacine-Mohammadia et Relizane, les forces coloniales voulaient savoir qui étaient ceux-là mêmes qui leur donnaient le fil à retordre. Depuis le début de la journée, ils s'installaient sur les lieux ! Face au sur-nombre et aux moyens déployés, les membres de la katiba composée de 75 hommes recurent comme consigne de n'opérer à aucun mouvement. Lors de cette commémoration et devant la stèle érigée pour la circonstance des survivants de cette bataille que sont les Hadj Mahi, Hadj Hachemi et Hadj Aichouba qui fera plus tard au lycée de Ain-Farès une communication sur cette bataille. Hadj Hachemi montre aux présents les endroits où étaient embusqués les djounoud alors que des bombes éclairantes étaient utilisées par l'ennemi et un avion survolait les lieux pour tenter de les localiser.

Des combats au corps-à-corps furent livrés puisque les combattants de l'ALN s'étaient infiltrés au sein même des forces ennemies, ils se poursuivront jusqu'à l'aube. Les djounoud se scindèrent en trois groupes pour échapper à l'ennemi et l'un d'eux sera contraint de séjourner pendant une semaine dans une grotte jusqu'au départ des troupes françaises qui comprenaient des éléments du corps de la Légion étrangère sur lesquels avaient été récupérés des armes. Nous en avons énormément besoin, nous dira un acteur de cette bataille car nous ne disposions que de fusils de chasse, pistolets, et très peu d'armes automatiques.

L'on nous informera que l'ennemi avait subi de lourdes pertes alors que dans les rangs de l'ALN un maquisard était tombé au champ d'honneur ce jour-là. C'était Si Ahmed Taleb, originaire de Oued El Abtal alors que Zine Raïs Bahri sera capturé par les Français et exécuté le lendemain. Il avait auparavant participé à deux actions

dans la ville de Mascara. Pour le devoir de mémoire des écoliers et lycéens avaient été conviés à cette journée où fut inscrite la visite d'une mosquée actuellement en construction et qui porte le nom de Abderrahmane El-Rachidi. Elle avait été durant cette époque un centre de torture. Le second lieu visité sera un établissement scolaire. C'est un témoignage historique de la "mission civilisatrice" commise par la France.

Les noms témoignent encore de ce qu'aura été ce lieu, c'est-à-dire une caserne et centre de torture où furent accomplies tortures et sévices sur ceux qui seront plus tard dirigés vers la sinistre "Dar El Hamra". Au centre, le mur de ce qui avait servi de guérite. Aujourd'hui, l'école porte le nom de Larbi Ben M'hidi, le chahid auteur de "Mettez la révolution dans la rue et elle sera reprise par douze millions d'Algériens". Aujourd'hui le flambeau a été repris par ces jeunes écoliers qui ont entonné les chants patriotiques.

M. Meddeber

Précisions

Suite aux précisions de M. le chef de daïra suite à l'article paru dans votre quotidien du 15/02/2007, «Les déboires d'un investisseur» dans lequel M. le chef de daïra confirme et signe ce qui ne m'a jamais été attribué ; le terrain convoité en question lequel m'a été affecté pour la réalisation d'un projet d'un centre de thalassothérapie en partenariat avec un groupe franco-germanique par décision du Calpi n° 681 du 08/06/1998 est bloqué sans suite à ce jour, lequel m'a coûté la somme de 427 000 FF de montage de dossier et la perte des partenaires et l'opportunité du projet de la wilaya, et malgré les bonnes intentions de la République et leurs interventions, ainsi que celle de la direction générale de l'Andi, ministère de la Participation, de M. l'ambassadeur à Paris, la suite demeure hermétiquement bloquée. Par ailleurs, je viens vous décrire l'immeuble du centre-ville de haute valeur foncière et immobilière ; n'est qu'un hangar en état désaffecté approuvé par «3» états d'expertises faites par le propriétaire (OPGI) et appuyé par une autorisation de déposer la charpente en état de ruine et le

remplacement d'une dalle en béton de plusieurs centaines de m² plus un permis de construire que j'ai eu après une année et demie d'attente, en vue de recevoir la réalisation d'un centre de rééducation et réadaptation fonctionnelle. Cependant, j'ai eu cet hangar en signe de compensation d'un terrain de 1189m² émis par le Calpi n° 223 avec une concession établie par les Domaines de Mostaganem n° 84/96 dont je n'ai jamais eu accès, avec une perte de plusieurs millions de montage de dossier ; après l'intervention de M. le wali de Mostaganem lequel était réellement sensible à mes mésaventures en l'absence de la loi de gré à gré. Il a été convenu la remise de cet hangar dans le cadre d'une location par l'OPGI et ensuite une cession ; après la visite de M. le ministre de la PMI/PME avec la présence de M. le wali au mois de mai 2004, vu l'avancement et la réalisation du projet, il était question d'approuver la cession. Or, après avoir voulu remettre mon dossier de cession avec le paiement de mes arriérés ainsi qu'une mise à jour, contraire à ce que M. le chef de daïra

avance, mais il m'a été informé par le service de cette même institution que je ne suis pas concerné par la fameuse loi de cession, car il y a eu démolition et construction, donc il faut s'adresser au service des Domaines pour les attributions de terrain.

Chose faite et après une longue date d'enquête auprès de la direction générale des Domaines, il en résulte par la décision du directeur général de régulariser la décision n° 9119 du 24/12/2006 par le passage obligatoire du calpi pour la concession par courrier du 28/01/2007. Ayant déposé mon dossier, il en résulte aujourd'hui par le refus d'incompétence de régulariser par le comité du Calpi.

Je dois dire que ce même traîne la patte depuis bientôt 14 années de lacunes sur un projet, c'est inconcevable ! Vous me devez la médaille du mérite et non les critiques virtuelles, personne n'aurait résisté à cette lenteur qui m'a amené à la précarité et la perte de mon épouse et mes enfants, sans parler du mépris et du préjudice financier qui s'élève à 42 000 000 DA pour son pays.

M. Moulessouiga Baghdad

SAIDA

Un réseau de soutien au terrorisme démantelé

Suite aux renseignements fournis aux services de sécurité par les deux terroristes arrêtés récemment (voir l'édition du 15 février dernier) dans la commune de Moulay-Larbi, plus exactement à Oued Fallet, alors qu'ils se rendaient au village... un réseau de soutien au GSPC a été démantelé ces jours-ci.

36 éléments formant le réseau viennent d'être interpellés par les gendarmes de ladite commune. Ils sont accusés d'avoir fourni renseignements et logistique aux sbires du GSPC dirigé par Haddou et ses deux lieutenants Ardjani et Touil et dont le nombre de terroristes écumant encore la région de Saïda s'élève, selon les révélations faites par les deux terroristes qui appartiennent à une même famille les "Kaïd", à vingt éléments.

Placés en garde à vue depuis le 17 février dernier, ils ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Saïda, mardi dernier.

M. B. Amine

L'aéroport de Bordj-Badji-Mokhtar bientôt en activité

Si beaucoup de lecteurs ne connaissent pas Bordj-Badji-Mokhtar parce qu'ils n'ont pas eu l'occasion de visiter cette merveilleuse contrée disséminée au fin fond du grand désert du Tanzezrouft, il serait peut-être utile et judicieux de rappeler que BBM, comme on préfère la surnommer, se trouve à 800 km d'Adrar et à plus de 2600 km de la capitale.

Le seul moyen de transport capable de rendre d'énormes services à la population est sans conteste l'avion. Certes, de nombreux camions assurent la navette entre BBM et Adrar pour la livraison surtout de carburant et de produits alimentaires. L'ancienne piste de l'aéroport qui permettait à de petits avions Fokker d'atterrir était complètement dépassée. Elle sera remplacée par une autre qui répond aux normes (3000 m). Deux mille sont déjà réalisés, le reste sera terminé dans peu de temps, les autorités y veillent. La direction de l'Egsa est prête à gérer l'aéroport à condition que la compagnie Air Algérie daigne bien mettre un avion à la disposition des habitants qui n'attendent que ça.

Leur attente a déjà trop duré et permettre à un avion ATR de se poser rendrait d'énormes services à la région.

D'ailleurs, un avis d'appel d'offres va être lancé pour la construction d'une nouvelle zone terminale qui comprend outre l'aérogare, un bloc technique pour l'ENMA et la météo.

L'Egsa dispose pour son personnel de toutes les commodités : logements et cèlibatium.

Trois lignes téléphoniques et un fax sont mis à leur disposition pour une coordination et une mise à jour.

On a appris qu'une commission combinée des représentants de l'Egsa et Air Algérie se rendra prochainement à Bordj-Badji-Mokhtar pour préparer le prochain vol d'homologation de la nouvelle piste.

Beaucoup d'efforts ont été déployés par l'Egsa enfin de permettre la relance régulière du trafic aérien. Nul n'en doute.

Aussi, croisons les doigts pour que l'aéroport de Bordj-Badji-Mokhtar reprenne son activité, car comme le dit si bien l'adage : tout est bien qui finit bien.

M. Safi